



**MATERIELS  
SAPEURS POMPIERS**

# Certificat

## NF-377

Extension

Numéro du certificat : 134-021 du 11/01/2021

<b>Nature et date de la décision</b>
Extension
<b>N°: 134-021 du 11/01/2021</b>

**La Société :** **RTS CHAPUIS**  
**Z.A LE BOIS ROND 2, RUE DES**  
**FRERES LUMIERE**  
**69720 SAINT-BONNET DE MURE**

<b>Date de fin de validité du</b>
<b>31/01/2026</b>

**Titulaire numéro : 134**

**Usine : SAINT-BONNET DE MURE**

est autorisée à apposer la marque NF sur les produits suivants, selon les conditions définies dans le référentiel de certification de l'application NF précisée ci-dessus :

<b>Famille :</b>	<b>Equipements manuels portables (EMP)</b>
<b>Type de matériel :</b>	<b>Brancard monobloc</b>
<b>Marque(s) commerciale(s) :</b>	<b>RTS CHAPUIS</b>
<b>Dénomination(s) commerciale(s) :</b>	<b>Brancard monobloc 494 PDI</b>

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

### Caractéristiques certifiées essentielles :

- Ne présente pas de parties saillantes.
- La masse
- La charge admissible
- Résistance du produit aux désinfectants
- Inflammabilité du matelas
- Résistance au 10g

Extension  
Numéro du certificat : 134-021 du 11/01/2021

IDENTIFICATION	
Masse	47,9
Longueur	1900 mm
Largeur	568 mm
Hauteur	à titre informatif 290 mm
Nombre de plan°	4
Dispositif de fixation	S310 MONOBLOC
Divers	2 roues directrices dotées d'un frein et rangement pour planche d'extraction
Option(s)	Appuis latéraux rabattables

Ce certificat atteste :

- que les produits désignés sont certifiés conformes à la norme EN 1865-1+A1 : 2017 et aux spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers,
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle les matériels objets de ce certificat seront utilisés.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31/01/2026 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF Matériels Sapeurs-Pompiers (NF377).



Le Directeur Général  
Julien NIZRI